

Groupes de compétences, un mode d'organisation ou une pédagogie ?

La réforme des lycées¹ nous invite à nous interroger sur l'efficacité de notre enseignement, à repenser l'organisation de la progression de tous les élèves qui arrivent en seconde.

Il convient dans un premier temps de revenir sur l'objectif de cet apprentissage ; s'agit-il d'additionner des savoirs et des savoir-faire ou de développer les compétences de communication en Langue Etrangère des élèves dans différentes situations par une pratique actionnelle et réfléchie de la langue ? La réponse va de soi... mais mérite d'être creusée en équipe pour qu'une tâche provoque bien une activité mentale et langagière, l'initiative et la créativité des élèves, et soit liée à un contexte d'usage de la langue, un texte à reconstruire ou à produire.

En ce qui concerne le mode d'organisation des groupes, nos classes hétérogènes constituent-elles le cadre indépassable permettant que tous développent leurs capacités et leurs compétences au mieux ? Des groupes homogènes existent déjà (les sections européennes en font partie, qui permettent à des élèves de dépasser le niveau B1 dès la fin de 2^o). Quand dans une classe il y a plus de deux niveaux d'écart entre les élèves, il est difficile de faire progresser tout le monde avec une tâche commune. Solution : pratiquer une pédagogie différenciée au sein de la classe ou alors raisonner en terme de cohortes (plusieurs classes en barrettes), et de groupes de compétences. Ces barrettes, si elles permettent de regrouper les élèves en fonction d'un niveau donné pour les amener vers le niveau supérieur, peuvent également servir à décroiser les classes pour organiser des projets.

Quelques principes pour organiser des groupes de compétences :

- Le premier est l'évaluation.
On passe d'un paradigme de la notation (évaluation subjective), qui classe et met les apprenants en concurrence, à une évaluation objective qui prend comme unité de mesure les échelles du cadre (CECRL). Il n'y a ni bons ni mauvais, mais des élèves à faire progresser d'un palier vers un autre. Une évaluation diagnostique est incontournable (à partir de la classe de référence). Le Groupe de Compétence a pour fonction de développer les capacités des élèves dans une ou deux activités langagières / des compétences dans un projet qui articule toutes les A.L, et de mesurer les progressions. Cette évaluation régulière (formatrice) permet à l'élève de suivre lui-même sa progression.
Une évaluation sommative la rend lisible pour les parents, l'institution, en fin de cycle.
- Le paramètre du temps.
Combien de temps faudra-t-il pour faire évoluer tel groupe dans telle ou telle A.L. d'un niveau donné vers le niveau supérieur (de A2/1 vers A2/3) ? Un saupoudrage (1h par semaine ou quinzaine) est-elle l'organisation la mieux adaptée ? Le rapport des IG de langues

¹ [Réforme du lycée - Langues vivantes au lycée d'enseignement général et technologique](#) (BO spécial n°1 du 04/02/2010).

(11/2009)² nous met en garde contre ce type d'organisation rendant peu crédible l'enseignant qui le pilote et la cohérence du travail qu'il peut y faire.

Un cycle de 4 à 6 semaines, de 12 à 18h n'est-il pas plus efficace ? La notion de densité du temps est à prendre en compte comme un facteur de progression parmi d'autres.

- Troisième paramètre : les effectifs.

La cohorte semble la mieux à même de répondre à la composition des Groupes de Compétences. On peut faire des cohortes à partir de deux classes. L'idéal est trois car on peut regrouper les élèves ayant besoin pour « décoller » dans telle ou telle A.L. d'un dispositif adapté et faire « avancer » ceux qui ont dépassé le niveau moyen. On peut avec quatre aussi. Tout dépend des effectifs des groupes de départ.

L'équipe, consciente de ces quelques points de repère, est libre de ses choix (périodes, dosage, thématiques, genres de textes abordés, projets, Activité Langagière dominante, ordre dans lequel elle va les travailler), un cadre à partir duquel chacun va décliner son savoir-faire professionnel pour la progression de tous.

C. Brun-Castelly, pour REX JDI Interlangues 2010-2011.

² [Modalités et espaces nouveaux pour l'enseignement des langues vivantes](#), Rapport IGEN, Reynald Montaigu, Raymond Nicodeme, novembre 2009.